

*États financiers de*

**LA FONDATION DU MUSÉE McCORD**

*31 mars 2013 et 31 mai 2012*

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## Table des matières

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États des résultats.....	3
États de l'évolution des actifs nets.....	4
États de la situation financière.....	5
États des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-10

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
La Fondation du Musée McCord

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation du Musée McCord (la « Fondation »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mai 2012 et au 1<sup>er</sup> juin 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons provenant de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mars 2012, aux actifs à court terme et aux actifs nets au 31 mars 2013, au 31 mai 2012 et au 1<sup>er</sup> juin 2011.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2013, au 31 mai 2012 et au 1<sup>er</sup> juin 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Le 3 juillet 2013

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## États des résultats

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

	2013	2012
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenus de placement	1 518 648	(698 657)
Campagnes de financement		
Campagne annuelle	248 797	-
Dons majeurs	303 555	1 000
Activités de financement	56 124	-
	<b>2 127 124</b>	<b>(697 657)</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires de gestion de portefeuille	52 724	43 996
Administration	244 211	49 842
Campagnes de financement		
Campagne annuelle	11 803	-
Activités de financement	12 477	-
Reconnaissance des donateurs	10 652	-
Contributions au Musée McCord (note 7)	796 767	1 589 380
	<b>1 128 634</b>	<b>1 683 218</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>998 490</b>	<b>(2 380 875)</b>

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## États de l'évolution des actifs nets

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

	Dotation	Non grevés d'affectation	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juin 2011</b>	-	14 374 984	14 374 984
Insuffisance des produits par rapport aux charges	-	(2 380 875)	(2 380 875)
<b>Solde au 31 mai 2012</b>	-	11 994 109	11 994 109
Excédent des produits sur les charges	-	<b>998 490</b>	<b>998 490</b>
Contributions sous forme de dotations	<b>15 000</b>	-	<b>15 000</b>
<b>Solde au 31 mars 2013</b>	<b>15 000</b>	<b>12 992 599</b>	<b>13 007 599</b>

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## États de la situation financière

Au 31 mars 2013, au 31 mai 2012 et au 1<sup>er</sup> juin 2011

	31 mars 2013	31 mai 2012	1 <sup>er</sup> juin 2011
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse	225 532	79 107	116 862
Taxes à la consommation à recevoir	25 909	5 463	9 190
Frais payés d'avance	78 828	-	-
	<b>330 269</b>	84 570	126 052
Placements à long terme (note 4)	<b>12 826 030</b>	11 919 539	14 263 432
	<b>13 156 299</b>	12 004 109	14 389 484

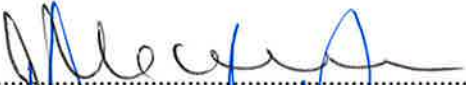
## Passif

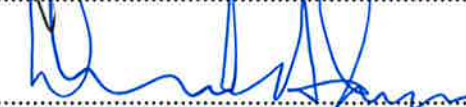
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	36 153	10 000	14 500
Somme à payer au Musée McCord	77 547	-	-
Produits reportés	35 000	-	-
	<b>148 700</b>	10 000	14 500

## Actifs nets

Dotation	15 000	-	-
Non grevés d'affectation	<b>12 992 599</b>	11 994 109	14 374 984
	<b>13 007 599</b>	11 994 109	14 374 984
	<b>13 156 299</b>	12 004 109	14 389 484

Au nom du conseil

  
....., administrateur

  
....., administrateur

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## États des flux de trésorerie

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

	2013	2012
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	998 490	(2 380 875)
Ajustement pour:		
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(1 120 420)	1 128 632
	(121 930)	(1 252 243)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Taxes à la consommation à recevoir	(20 446)	3 727
Frais payés d'avance	(78 828)	-
Créditeurs et charges à payer	26 153	(4 500)
Produits reportés	35 000	-
Somme à payer au Musée McCord	77 547	-
	(82 504)	(1 253 016)
<b>Activités de financement</b>		
Contributions sous forme de dotations	15 000	-
	15 000	-
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(758 092)	(2 047 675)
Cession de placements	972 021	3 262 936
	213 929	1 215 261
Augmentation (diminution) de l'encaisse	146 425	(37 755)
Encaisse au début	79 107	116 862
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>225 532</b>	<b>79 107</b>



# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## Notes complémentaires

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

---

### 1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif constitué en 1993 qui est aussi une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, recevoir ou collecter des fonds grâce à des dons, héritages ou autres contributions similaires en argent, placements ou autres biens meubles ou immeubles, afin de financer ou de distribuer des fonds à Le Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord »)

Au cours de l'exercice, la Fondation a modifié sa date de fin d'exercice du 31 mai au 31 mars afin de coïncider avec la date de fin d'exercice du Musée McCord.

### 2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, la Fondation a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1<sup>er</sup> avril 2011 et la Fondation a établi et présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fondation selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'il comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des actifs nets, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

La Fondation a décidé d'utiliser l'exemption pour les instruments financiers qui permet à la Fondation de comptabiliser ses placements à la juste valeur à la date de transition.

En conformité avec les exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## Notes complémentaires

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

---

### 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les apports et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Constatation des produits*

Les dons sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports grevés d'affectation sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les produits de campagne de financement sont constatés lorsque les événements ont lieu. Les produits pour des événements qui sont reçus à l'avance sont inclus dans les produits reportés.

#### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des confirmations de la juste valeur reçues du gestionnaire de fonds avec lequel les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produits ou de charges d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## Notes complémentaires

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

### 4. Placements à long terme

	31 mai 2013		31 mai 2012		1 <sup>er</sup> juin 2011	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	252 877	252 877	511 667	511 667	438 599	438 599
Fonds communs à revenu fixe	3 709 702	3 534 037	3 811 872	3 598 232	4 353 136	4 211 087
Fonds communs d'actions canadiennes	4 807 587	5 026 834	4 091 404	4 895 441	5 152 091	5 015 843
Fonds communs d'actions étrangères	4 055 864	4 474 581	3 504 596	4 496 918	4 319 606	4 856 872
	<b>12 826 030</b>	<b>13 288 329</b>	11 919 539	13 502 258	14 263 432	14 522 401

### 5. Engagement

La Fondation s'est engagée à financer les opérations du Musée McCord par une contribution annuelle équivalant à approximativement 4,25 % de la juste valeur des placements au 31 décembre de l'année fiscale précédente. La contribution versée en 2013 reliée à cet engagement était de 544 800 \$ (638 380 \$ en 2012).

### 6. Instruments financiers

#### *Risque de marché*

Le risque de marché représente le potentiel de perte causé par la variation de la juste valeur des placements. Les placements de la Fondation dans des fonds communs sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices, puisqu'ils affectent la valeur des placements détenus par ces fonds qui sont sujets aux fluctuations normales du marché et du risque inhérent aux placements sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille de la Fondation.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2013, les principaux passifs financiers de la Fondation sont les créanciers et charges à payer et la somme à payer au Musée McCord.

# LA FONDATION DU MUSÉE McCORD

## Notes complémentaires

pour la période de 10 mois terminée le 31 mars 2013 et l'exercice terminé le 31 mai 2012

---

### 7. Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les contributions suivantes au Musée McCord :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Affectées		
Collections	<b>166 580</b>	-
Expositions	<b>26 000</b>	-
Activités éducatives et culturelles	<b>85 000</b>	-
	<b>277 580</b>	-
Non affectées		
Résultat net des activités de collectes de fonds	<b>80 780</b>	1 000
Distribution de revenus provenant des dotations	<b>438 407</b>	1 588 380
	<b>519 187</b>	1 589 380
	<b>796 767</b>	1 589 380

De plus, la Fondation coordonne les activités de collectes de fonds pour le bénéfice du Musée McCord. Le résultat net des activités d'avril et mai 2012 était de 344 692 \$, toutefois ces montants sont reflétés directement dans les états financiers du Musée McCord.